



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHARENTE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°16-2020-117

PUBLIÉ LE 29 DÉCEMBRE 2020

Sommaire

Préfecture

16-2020-12-29-001 - Ordre du jour CDAC du 14 01 21 sur la demande GRAND FRAIS à
Gond-Pontouvre (1 page)

Page 3

Préfecture

16-2020-12-29-001

Ordre du jour CDAC du 14 01 21 sur la demande GRAND
FRAIS à Gond-Pontouvre



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ORDRE DU JOUR
de la Commission
départementale
d'aménagement commercial
de la Charente

Réunion du jeudi 14 janvier 2021 à 15h30
Grand salon de la préfecture de la Charente

Dossier Geida n° AO2903 1620 – ordre n° 429

Le 18 décembre 2020, le secrétariat de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) de la Charente a reçu la demande d'avis formulée par le président de la communauté d'agglomération de Grand Angoulême, accompagnée de la délibération du 16 décembre 2020 du conseil communautaire, dans le cadre des dispositions combinées des articles L. 752-4, R. 752-22 et R. 752-23 du code du commerce.

La commission départementale d'aménagement commercial est ainsi saisie afin qu'elle statue sur la conformité aux critères énoncés à l'article L. 752-6 du code précité, du projet de création d'un magasin sous l'enseigne GRAND FRAIS, d'une surface de vente de 980,05 m², faisant l'objet du permis de construire déposé à la mairie de Gond-Pontouvre le 16 novembre 2020 par monsieur Olivier Guinet représentant la SCI GFDI 129.